



Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

S/25232
3 février 1993
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 1er FEVRIER 1993, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL
PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DE LA REPUBLIQUE ISLAMIQUE D'IRAN
AUPRES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur d'appeler votre attention sur des violations du cessez-le-feu entre l'Iraq et l'Iran commises par l'Iraq.

1. Le 23 juillet 1992, à 18 h 30, trois éléments iraquiens ont été observés transférant un mortier et des munitions du point de coordonnées 575-381 au point de coordonnées 581-381 (carte de Sumar) dans le no man's land, au sud de la borne frontière 40/5.

2. Le 23 juillet 1992, 15 véhicules iraquiens ont été observés circulant entre les points de coordonnées 06-53 et 98-51 (carte de Marivan) dans le no man's land, à l'ouest de la borne frontière 95/5 et au nord de la borne frontière 95.

3. Le 24 juillet 1992, à midi, un certain nombre d'éléments iraquiens ont été observés construisant un blockhaus au point de coordonnées 682-241 (carte de Kani-Sheikh) dans le no man's land, à l'ouest de la borne frontière 39/1.

4. Le 24 juillet 1992, les forces iraquienne stationnées au point de coordonnées 582-382 (carte de Sumar) ont tiré six balles de Kalachnikov en direction de la base aérienne située au point de coordonnées 588-384 (carte de Sumar), au sud-est de la borne frontière 40/5.

5. Le 24 juillet 1992, 12 militaires iraquiens sont montés dans un véhicule blanc au point de coordonnées 010-920 (carte de Meimeh), au sud de la borne frontière 24/2, puis le véhicule a quitté le secteur.

6. Le 24 juillet 1992, 31 véhicules iraquiens ont été observés circulant entre les points de coordonnées 96-53 et 98-51 (carte de Marivan) dans le no man's land, au nord des bornes frontière 94/6 et 95.

7. Le 26 juillet 1992, huit éléments iraquiens ont été observés alors qu'ils circulaient et effectuaient des observations au point de coordonnées 348-746 (carte de Nahr-Anbar et Ainkhosh), à l'ouest de la borne frontière 22/23.

8. Le 27 juillet 1992, sept éléments iraquiens ont été observés au point de coordonnées 539-255 (carte de Ghasr-e-Shirin) dans le no man's land tirant un obus de RPG-7, qui est tombé dans la rivière Ghoreh-Tou.

9. Le 27 juillet 1992, sept éléments iraquiens ont été observés déployant un canon lourd au point de coordonnées 532-447 (carte de Sumar) dans le no man's land, au nord-ouest de la borne frontière 44/2.

10. Le 28 juillet 1992, de 8 h 30 à midi, six militaires iraquiens ont été observés dégageant les positions et les tranchées au point de coordonnées 532-447 (carte de Sumar) dans le no man's land, au nord-ouest de la borne frontière 44/2.

11. Le 28 juillet 1992, de 9 h 45 à 20 heures, une grue iraquienne a été utilisée au point de coordonnées 378-608 (carte de Naft-Shahr) dans le no man's land, aux alentours de la borne frontière 46.

12. Le 28 juillet 1992, à 10 h 10, un véhicule iraquiens transportant 12 passagers a été observé se dirigeant vers le point de coordonnées 423-666 (carte de Naft-Shahr), au nord-ouest du poste de garde iraquiens de Chalaie.

13. Le 29 juillet 1992, à 8 heures, un militaire iraquiens a été vu effectuant des observations au point de coordonnées 348-736 (carte de Nahr-Anbar et Ainkhosh), au sud de la borne frontière 22/23.

14. Le 29 juillet 1992, 11 véhicules iraquiens ont été observés circulant entre les points de coordonnées 96-52 et 98-51 (carte de Marivan) dans le no man's land, au nord et à l'est de Mar et des bornes frontière 94/6 et 95.

15. Le 29 juillet 1992, deux éléments iraquiens ont été vus effectuant des observations au point de coordonnées 348-736 (carte de Nahr-Anbar et Ainkhosh), au sud de la borne frontière 22/22.

16. Le 29 juillet 1992, à 16 heures, quatre éléments iraquiens à bord de deux véhicules iraquiens équipés de deux postes radio sont restés pendant une heure au poste de garde Saddam situé à Yebis, au sud de la borne frontière 22/7.

17. Le 29 juillet 1992, à 10 heures, trois éléments iraquiens à bord d'une jeep blanche ont été observés alors qu'ils se rendaient au poste de garde situé au point de coordonnées 45-99 (carte de Khosravi), au sud et à l'ouest des bornes frontière 51 et 52.

18. Le 30 juillet 1992, 21 véhicules iraquiens ont été observés circulant au point de coordonnées 98-51 (carte de Marivan) dans le no man's land, au nord de la borne frontière 95.

/...

19. Le 31 juillet 1992, à 9 h 30, trois éléments iraquiens, dont deux habillés en civil, ont été observés effectuant un levé de terrain au point de coordonnées 527-970 (carte de Kharatha) dans le no man's land, aux alentours de la borne frontière 48.

20. Le 31 juillet 1992, à 19 heures, quatre éléments iraquiens ont été vus effectuant des observations au point de coordonnées 601-322 (carte de Kani-Sheikh) dans le no man's land, au sud-ouest des bornes frontière 40 et 40/8.

21. Le 31 juillet 1992, les forces iraquiennes stationnées au point de coordonnées 416-988 (carte de Khosravi) ont démonté leurs tentes et déployé un canon antiaérien de 23 mm au sud-ouest de la borne frontière 51, à l'est du village iraquier de Molla-Aziz.

22. Le 2 août 1992, deux éléments iraquiens à bord d'une jeep ont été observés effectuant un levé dans le secteur situé au point de coordonnées 032-674 (carte de Mehran) dans le no man's land.

23. Le 2 août 1992, des éléments iraquiens se sont mis à tirer en l'air des balles traçantes au point de coordonnées 708-220 (carte de Halaleh), à l'ouest de la borne frontière 39.

24. Le 2 août 1992, 10 militaires iraquiens ont été observés installant des fils de fer barbelé et posant des mines au point de coordonnées 402-574 (carte de Yebis) dans le no man's land, à l'ouest et au sud des bornes frontière 22/8 et 22/9.

25. Le 2 août 1992, 17 véhicules iraquiens ont été observés circulant au point de coordonnées 98-51 (carte de Marivan), au nord de la borne frontière 95 dans le no man's land, et au point de coordonnées 96-53 (carte de Marivan), aux alentours de la borne frontière 94/6.

26. Le 4 août 1992, à 11 h 25, une grue iraquierne a été observée déplaçant un objet inconnu au point de coordonnées 40-57 (carte de Yebis) dans le no man's land, au sud des bornes frontière 22/7A, 22/8 et 22/9.

27. Le 4 août 1992, à 7 heures, 15 éléments iraquiens ont été observés construisant un blockhaus au point de coordonnées 098-724 (carte de Mehran).

28. Le 4 août 1992, à 16 h 40, 13 éléments iraquiens ont été observés construisant un abri fortifié collectif au point de coordonnées 098-724 (carte de Mehran).

29. Le 5 août 1992, un véhicule iraquier transportant 50 militaires iraquiens a été observé au point de coordonnées 515-864 (carte de Seizdeh), au sud-ouest de la borne frontière 46/9.

/...

30. Le 5 août 1992, quatre militaires iraquiens équipés de deux RPG-7 ont pris position entre les points de coordonnées 594-333 et 603-322 (carte de Kani-Sheikh) sur le territoire de la République islamique d'Iran, aux alentours des bornes frontière 40 et 40/1.

31. Le 6 août 1992, à 12 h 50, trois éléments iraquiens à bord d'un véhicule Toyota se sont rendus dans le secteur du point de coordonnées 433-037 (carte de Khosravi) dans le no man's land, aux alentours de la borne frontière 53/2, où ils sont restés une demi-heure.

32. Le 7 août 1992, de 9 heures à 11 heures, deux éléments iraquiens ont été observés construisant un abri fortifié individuel au point de coordonnées 400-123 (carte de Khosravi) dans le no man's land, à l'ouest de la borne frontière 56/1.

33. Le 7 août 1992, à 9 h 55, un véhicule Toyota iraquien a été observé se rendant du point de coordonnées 355-430, aux alentours de la borne frontière 25/1, au point de coordonnées 353-435 (carte de Kuh-Tunnel) dans le no man's land, au sud de la borne frontière 25/1. Dix passagers en sont descendus, puis le véhicule a quitté le secteur, se dirigeant vers le village iraquier de Baksayeh.

34. Le 8 août 1992, 33 véhicules iraquiens ont été observés circulant entre les points de coordonnées 96-53 et 98-51 (carte de Marivan) dans le no man's land, aux alentours des bornes frontière 94/6 et 95.

35. Le 9 août 1992, les forces iraquiennes ont renforcé leur position au point de coordonnées 630-3322 (carte de Kani-Sheikh) dans le no man's land, au sud de la borne frontière 40, en y déployant six militaires et un engin antichar SPG-9.

36. Le 9 août 1992, on a découvert que les forces iraquiennes avaient récemment miné une portion d'une route abandonnée, de 25 mètres de large et 30 mètres de long, au point de coordonnées 402-570 (carte de Yebis) dans le no man's land, à l'ouest de la borne frontière 22/8 et au sud de la borne frontière 22/9.

37. Le 10 août 1992, de 8 heures à 15 h 45, 30 officiers iraquiens et plusieurs journalistes se sont rendus à bord de 12 véhicules au poste douanier iraquier de Manzarieh. Après avoir visité les lieux, ils sont partis pour Khaneghein.

38. Le 10 août 1992, à 8 h 30, trois commandants iraquiens escortés de quatre gardes ont visité le secteur situé entre les points de coordonnées 400-132, 403-137 et 414-102 (carte de Khosravi) dans le no man's land, aux alentours des bornes frontière 55, 55/1 et 56/1.

39. Le 10 août 1992, 17 véhicules iraquiens ont été observés circulant entre les points de coordonnées 96-53 et 98-51 (carte de Marivan) dans le no man's land, aux alentours des bornes frontière 94/6 et 95.

/...

40. Le 12 août 1992, à 19 h 30, neuf éléments iraquiens sont entrés dans le secteur situé au point de coordonnées 098-726 (carte de Mehran), aux alentours de la borne frontière 33 dans le no man's land, et ont commencé à construire un blockhaus.

41. Le 12 août 1992, à 8 h 40, deux éléments iraquiens ont été observés déchargeant des munitions au point de coordonnées 40-57 (carte de Yebis) dans le no man's land, à l'ouest et au sud des bornes frontière 22/8 et 22/9.

42. Le 12 août 1992, à 9 h 40, cinq éléments iraquiens ont été observés au point de coordonnées 11-73 (carte de Mehran), à proximité de la borne frontière 23/3.

43. Le 12 août 1992, à 19 heures, des éléments iraquiens ont été observés en train de réparer et de construire des blockhaus au point de coordonnées 10-71 (carte de Mehran), dans le no man's land au sud de la borne frontière 33.

44. Le 13 août 1992, entre 9 heures et 16 h 15, 12 éléments iraquiens ont été observés en train de réparer un blockhaus au point de coordonnées 117-732 (carte de Mehran) dans le no man's land, à proximité de la borne frontière 32/3.

45. Le 14 août 1992, à 10 h 50, 10 jeeps iraquiennes ont été observées circulant entre les points de coordonnées 06-68 et 10-72 (carte de Menran) dans le no man's land, au sud de la borne frontière 33.

46. Le 14 août 1992, 37 véhicules iraquiens, lourds et légers, ont été observés circulant entre les points de coordonnées 96-53 et 98-51 (carte de Marivan) dans le no man's land, au nord des bornes frontière 94/6 et 95.

47. Le 15 août 1992, à 9 heures, 12 éléments iraquiens ont été observés creusant une tranchée au point de coordonnées 353-425 (carte de Kuh-tunnel), au sud de la borne frontière 25/11. Ils sont retournés, à 12 heures, au point de coordonnées 353-435 (carte de Kuh-Tunnel) dans le no man's land, à l'ouest de la borne frontière 25/10.

48. Le 15 août 1992, 38 véhicules iraquiens ont été observés circulant entre les points de coordonnées 98-51 et 98-53 (carte de Marivan) dans le no man's land, au nord de la borne frontière 95.

49. Le 16 août 1992, à 8 h 30, un soldat iraquier, portant une tenue grise, a été observé en train d'installer et de mettre en position une mitrailleuse dans le poste de garde de Chalaie au point de coordonnées 431-655 (carte de Naft-Shahr) dans le no man's land.

50. Le 16 août 1992, 31 véhicules iraquiens ont été observés circulant entre les points de coordonnées 96-53 et 98-51 (carte de Marivan) dans le no man's land, au nord des bornes frontière 96/6 et 95.

/...

51. Le 17 août 1992, à 9 heures, 11 soldats iraquiens ont été observés en train d'aménager des positions au point de coordonnées 353-435 (carte de Kuh-tunnel) dans le no man's land, au sud de la borne frontière 25/11 et à l'ouest de la borne frontière 25/10.

52. Le 17 août 1992, à 15 h 40, 15 éléments iraquiens ont été observés au niveau du point de coordonnées 91-87 (carte de Sepiarz) dans le no man's land, aux alentours de la borne frontière 124/A.

53. Le 17 août 1992, à 19 h 30, six éléments iraquiens ont monté des tentes collectives au niveau du point de coordonnées 427-044 (carte de Khosravi) dans le no man's land, au sud de la borne frontière 53/2.

54. Le 17 août 1992, 29 véhicules iraquiens ont été observés circulant entre les points de coordonnées géographiques 96-53 et 98-51 (carte de Marivan) dans le no man's land, au nord des bornes frontière 94/6 et 95.

55. Le 17 août 1992, 250 éléments iraquiens et 350 animaux domestiques ont été observés se déplaçant entre les points de coordonnées 99-50 (carte de Marivan) en territoire iranien, à l'ouest et au sud des bornes frontière 95/1 et 95/2 et le point de coordonnées 98-51 (carte de Marivan) dans le no man's land, au nord de la borne frontière 95.

56. Le 18 août 1992, à 7 h 30, huit éléments iraquiens et un véhicule de marque Toyota ont été observés en train de démonter l'équipement d'un blockhaus au niveau du point de coordonnées 672-230 (carte de Ghasre-Shirin) dans le no man's land, au sud et au sud-ouest des bornes frontière 60/1 et 60/2.

57. Le 18 août 1992, 12 éléments iraquiens ont quitté le point de coordonnées 333-435 pour prendre position au niveau du point de coordonnées 353-435 (carte de Kuh-tunnel) dans le no man's land, au sud et à l'ouest des bornes frontière 25/10 et 25/11.

58. Le 18 août 1992, 30 véhicules iraquiens ont été observés circulant entre les points de coordonnées 96-53 et 98-51 (carte de Marivan) dans le no man's land, au nord des bornes frontière 94/6 et 95.

59. Le 19 août 1992, à 9 h 30, une mine placée par les forces iraquiennes a explosé au niveau du point de coordonnées 59-33 (carte de Kani-Sheikh), au sud de la borne frontière 40/1.

60. Le 20 août 1992, 29 véhicules iraquiens ont été observés circulant entre les points de coordonnées 96-53 et 98-51 (carte de Marivan) dans le no man's land, au nord des bornes frontière 94/6 et 95.

61. Le 16 août 1992, des forces iraquiennes ont été déployées au niveau du point de coordonnées 975-659 (carte de Mehran), aux alentours des bornes frontière 30/1 et 31 dans le no man's land au niveau du poste de garde d'Arafat qui avait auparavant été déserté. Une base permanente a également été installée par les forces iraquiennes.

/...

62. Le 19 août 1992, à 7 heures, cinq éléments iraquiens ont aménagé un nid de mitrailleuses Dush-K qu'ils ont installé au niveau du point de coordonnées 11-73 (carte de Mehran) dans le no man's land, aux alentours de la borne frontière 32/3.

63. Le 19 août 1992, entre 17 h 30 et 19 h 30, 11 éléments iraquiens ont été observés en train de réparer des blockhaus et des tranchées au niveau du point de coordonnées 428-038 (carte de Khosravi), au sud de la borne frontière 53/2, et au niveau du point de coordonnées 432-031 (carte de Khosravi) dans le no man's land, au nord-ouest de la borne frontière 53/1.

64. Le 19 août 1992, à 22 h 45, 15 éléments iraquiens sont entrés dans une base nouvellement construite au niveau du point de coordonnées 353-435 (carte de Kuh-tunnel) dans le no man's land, au sud de la borne frontière 25/11.

65. Le 20 août 1992, 76 véhicules iraquiens ont été observés circulant entre les points de coordonnées 96-53 et 98-51 (carte de Marivan) dans le no man's land, au nord des bornes frontière 94/6 et 95.

66. Le 21 août 1992, à 8 h 25, sept éléments iraquiens à bord d'un véhicule ont quitté le point de coordonnées 5510-4435 (carte de Yebis) dans le no man's land, à l'ouest de la borne frontière 22/11, et ont installé un canon de 106 mm au niveau du point de coordonnées 560-410 (carte du nord de Hour-Al-Hoveizeh) dans le no man's land, aux alentours de la borne frontière 21/5.

67. Le 21 août 1992, à 8 h 30, 10 éléments iraquiens embarqués dans six véhicules de marque IFA ont quitté le point de coordonnées 352-041 (carte de Khosravi) et ont pris position au point de coordonnées 391-128, à l'ouest de la borne frontière 56/1 et au point de coordonnées 404-135 (carte de Khosravi) dans le no man's land, au nord de la borne frontière 56/1 et au sud de la borne frontière 57.

68. Le 21 août 1992, à midi, six soldats iraquiens ont été repérés en train de procéder à une opération d'observation au niveau du point de coordonnées 300-810 (carte de Nahr-Anbar) dans le no man's land, à l'ouest de la borne frontière 22/30.

69. Le 21 août 1992, à 18 h 30, 20 éléments iraquiens embarqués dans six véhicules de marque IFA ont quitté le point de coordonnées 352-041 pour prendre position au point de coordonnées 391-128 (carte de Khosravi), à l'ouest de la borne frontière 56/1 et au point de coordonnées 404-135 (carte de Khosravi) dans le no man's land, au nord de la borne frontière 56/1 et au sud de la borne frontière 57.

70. Le 21 août 1992, 22 véhicules iraquiens ont été observés circulant entre les points de coordonnées 96-53 et 98-51 (carte de Marivan) dans le no man's land, au nord des bornes frontière 94/6 et 95.

/...

71. Le 22 août 1992, à minuit, des forces iraquiennes stationnées dans la base d'Arafat au niveau du point de coordonnées 970-650 (carte de Marivan) dans le no man's land, entre les bornes frontière 30/1 et 31, ont ouvert le feu contre les forces iraniennes. Au même moment, un certain nombre de véhicules iraquiens se sont déplacés de Zarbatieh en direction du poste de garde de Taan.

72. Le 24 août 1992, à 9 h 50, 20 éléments iraquiens et un véhicule de marque IFA ont été déployés au niveau du point de coordonnées 352-044 (carte de Khosravi) dans le no man's land, aux alentours de la borne frontière 56/1 et au sud-ouest de la borne frontière 57.

73. Le 27 août 1992, à 9 h 50, 20 éléments iraquiens et un véhicule de marque IFA ont été déployés au point de coordonnées 352-044 (carte de Khosravi) dans le no man's land, aux alentours de la borne frontière 56/1 et au sud-ouest de la borne frontière 57.

74. Le 25 août 1992, à 11 heures, sept éléments iraquiens ont été observés en train de mettre en place un R.P.G. 9 au niveau du point de coordonnées 572-383 (carte de Sumar), au sud-ouest de la borne frontière 40/5.

75. Le 27 août 1992, à 9 heures, cinq éléments iraquiens ont été observés patrouillant au niveau du point de coordonnées 909-018 (carte de Kuh-Tappeh) dans le no man's land, au sud de la borne frontière 24/14.

76. Le 28 août 1992, à 10 h 40, quatre officiers iraquiens et 14 soldats armés ont quitté Khaneghein en direction du point de coordonnées 428-035 (carte de Khosravi) dans le no man's land, au sud-ouest de la borne frontière 53/2. Ils sont retournés à leur position initiale après avoir surveillé la zone pendant 20 minutes.

77. Le 29 août 1992, 30 véhicules iraquiens ont été observés circulant entre les points de coordonnées 86-44 et 87-63 (carte de Baneh) dans le no man's land, au sud et au sud-est de la borne frontière 99/1 des points de coordonnées 96-53 et 98-51 (carte de Marivan) dans le no man's land, au nord des bornes frontière 94/6 et 95.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent

(Signé) Kamal KHARRAZI
